



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES  
PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Madame Edith PUGNET**  
**Maire**

**A**

**Madame Catherine VAUTRIN**  
**Ministre**  
Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités  
127 rue de Grenelle  
75007 **PARIS 07**

Cabestany, le 29 mars 2024

**N/REF** : EP/NC

Madame la Ministre de la Santé,

Je souhaite, par le présent courrier, attirer votre attention sur la fermeture annoncée de l'accueil des urgences de la Polyclinique Médipole Saint-Roch de Cabestany, les nuits de 20h à 8h, au 1<sup>er</sup> avril et des conséquences que cela va entraîner.

Cette Polyclinique est implantée dans le 2<sup>ème</sup> pôle de santé du département des Pyrénées-Orientales, dans une zone d'activité qui rassemble l'ensemble du secteur médical. Cette concentration de praticiens médicaux, obtenue après des années de négociations par la municipalité dans les années 1990, en fait aujourd'hui un site unique dans le département et reconnu bien au-delà de Cabestany.

Or, l'annonce de fermeture les nuits des Urgences de la Polyclinique constitue une très mauvaise nouvelle pour le territoire et ses habitants.

En effet, les patients vont être déroutés vers l'Hôpital de Perpignan dont chacun sait toutes les difficultés énormes qu'il rencontre au quotidien, notamment au vu du manque de moyens et de personnels. C'est encore une fois, le service public de l'hôpital qui va être affecté.

Cette situation me fait craindre le pire, surtout pour cet été, lors de l'arrivée massive de touristes, sachant que jusqu'à présent la Polyclinique de Cabestany absorbait les urgences du littoral méditerranéen !

J'ajoute que cette annonce intervient dans un contexte où d'autres urgences, de la Clinique Saint-Pierre, ont également fermé il y a quelques mois.

Plus que Cabestany, c'est tout un territoire qui va être fragilisé par cette annonce. In fine, la qualité des soins, de proximité, sera affectée.

N'entendant pas me résoudre à cette situation, je fais appel à vous, afin que tout soit mis en place pour empêcher cette fermeture, au regard des impacts sur l'hôpital public et ses agents. Si cette fermeture devait être maintenue, je vous sollicite pour que le Centre hospitalier de Perpignan dispose de tous les moyens nécessaires pour faire face à cette situation et ainsi, répondre, dans les meilleures conditions, aux objectifs de soins des personnes.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre de la Santé, l'expression de ma très haute considération.

Edith PUGNET

